

Pour l'établissement

Réponses apportées

Sécurité incendie

- o Désencombrer le haut des armoires : Il est important de libérer l'espace en haut des armoires pour éviter tout risque d'incendie ou de chute d'objets.
- o Vérifier la signalisation des extincteurs suivant la réglementation (numéros) : La signalisation doit être conforme aux normes pour garantir une identification claire des dispositifs de lutte contre l'incendie.
- o Remplacer les prises sans sécurité enfant et abimée pour éviter tout risque d'incendie ou d'électrocution. Les prises doivent être en bon état, équipée d'une sécurité enfant et conforme aux normes électriques en vigueur.

Sécurité générale

- o Verrouiller la fenêtre afin de limiter son ouverture, ce qui contribue à renforcer la sécurité en évitant tout risque de chute ou d'accident.
- o Désencombrer le haut des armoires : comme pour la sécurité incendie, cela permet d'éviter tout risque lié à la chute d'objets ou à un stockage inadéquat.

Risque électrique

- o Limiter l'usage des multiprises et des blocs prises : leur utilisation excessive peut provoquer des surcharges électriques.

Préconisations transmises à l'IEN

Pour la collectivité de rattachement

Sécurité

- o Mettre la fiche récapitulative du DTA à disposition de la direction d'école
- o Mettre en place les signaux d'alarme conformément à la réglementation relative au PPMS
- o Vérifier la signalisation des extincteurs suivant la réglementation (numéros) : La signalisation doit être conforme aux normes pour garantir une identification claire des dispositifs de lutte contre l'incendie.

Risque électrique

- o Prévoir davantage de prises électriques pour éviter les multiprises.

Préconisations transmises à la ville

Pour l'IA-DASEN

ERSTEIN

Conditions de travail

Nommer un AESH en urgence en attendant les résultats du GEVASCO pour les élèves éruptifs	Au titre de l'année scolaire en cours, le PAS procède actuellement au recrutement d'une AESH pour un accompagnement d'une durée de 12 heures hebdomadaires. Les autres AESH sont d'ores et déjà nommées et en fonction.
Maintenir la décharge de direction à temps plein pour cette école	L'IEN sera particulièrement attentive à l'évolution des effectifs de l'école et reste sensible aux situations complexes que peuvent rencontrer certains personnels, éléments qui seront pris en compte dans le suivi de la quotité de décharge de direction.
<u>Conditions de travail</u>	
Informers les personnels de cette école des différents dispositifs d'aide et de soutien existants (médecine de prévention, psychologue du travail point d'accueil et d'écoute, protection fonctionnelle...)	La conseillère de prévention départementale va demander à l'assistante de prévention de la circonscription d'intervenir en conseil des maîtres pour présenter à l'équipe les différents dispositifs d'aide et de soutien existants au sein de l'académie. Le guide santé sécurité au travail qui présente les différents dispositifs d'aide a été envoyé à tous les agents de l'académie le 22 septembre 2025.